

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 5 (1913)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Grève générale et fédérations syndicales en Suisse [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-382995>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Quant au second argument, nous ne voyons pas pourquoi on n'exclurait pas totalement les gouvernements cantonaux de la collaboration à l'application de la loi sur les fabriques. La plupart des conseillers d'Etat, s'ils ne sont pas fabricants, sont membres d'un ou de plusieurs conseils administratif d'entreprises industrielles. En tout cas, ces messieurs sont généralement plus près des intérêts des fabricants que de ceux des ouvriers, et un vieux proverbe dit: « Les loups ne se mangent pas entre eux. »



## Grève générale et fédérations syndicales en Suisse.

### *II. Qu'entendons-nous par grève générale?*

En Suisse, comme du reste dans la plupart des pays, les opinions des militants de l'organisation syndicale et même de ceux de l'organisation politique diffèrent quand il s'agit de juger de l'efficacité et de l'utilité ou des dangers que comporte la grève générale.

Les uns considèrent la grève générale comme utile et efficace, du moins pour la propagande, quels que soient les résultats immédiats, les conditions et conséquences de l'action en cause.

Ces camarades, plus rapprochés de la conception dite anarchosyndicaliste du mouvement syndical que de la conception socialiste, ne forment qu'une infime minorité parmi les militants du mouvement ouvrier en Suisse.

A l'autre extrémité de ce petit groupe, nous avons un groupe un peu plus grand de militants qui ne veulent admettre sous aucune forme la grève générale comme moyen de lutte dans l'action des travailleurs organisés. Ils admettent, par la force des choses, qu'une grève générale puisse éclater dans les cas où des événements extraordinaires (guerre, famine, mouvement violent de réaction, etc.), se produiraient. Cependant, la grève générale leur paraît alors plutôt comme une action de désespoir, de révolte suprême contre des souffrances ou injustices excessives, dont les gouvernements ou le patronat se rendraient responsables. Ainsi, la grève générale signifie pour eux une action qui résulte d'une situation trop malheureuse pour que l'on puisse la solliciter pour nous. En dehors de ces circonstances spéciales, la grève générale n'a plus de raison d'être pour eux et ne peut que mettre sérieusement en danger toute l'œuvre et tous les avantages acquis par l'organisation ouvrière depuis son début jusqu'à nos jours. Propager la grève générale, c'est pour nos camarades réformistes commettre un crime.

On devinera tout de suite que des militants qui pensent ainsi représentent cette minorité

d'ouvriers jouissant d'une situation plus facile à supporter que celle qui pèse sur la majeure partie du prolétariat. En tout cas, l'inquiétude parfois excessive de ces camarades, quand il s'agit d'une entreprise un peu hasardée, prouve qu'ils craignent de perdre quelque chose. Ils doivent donc avoir quelque chose à perdre et nous montrerons plus loin de quoi il s'agit.

Si nous n'avions affaire qu'à ces deux conceptions s'excluant l'une l'autre, l'affaire serait simple à trancher. La majorité n'aurait qu'à décider si elle préfère une situation injuste et douloureuse, mais toujours encore supportable, au risque d'empirer cette situation par une expérience malheureuse de grève générale, dont les meilleurs résultats ne se feraient sentir que dans un avenir assez éloigné. Par une simple votation on établirait alors le nombre de ceux qui croient à la possibilité de pouvoir améliorer la situation de l'ouvrier sans recourir à la grève générale. De même, on constaterait combien il y en a qui n'ont plus rien à perdre et qui ne redoutent aucun moyen, pas même ceux qui comportent des dangers pour les ouvriers y ayant recours, pourvu que les moyens leur paraissent assez efficaces pour déranger la vie et l'organisation sociales dont souffre le prolétariat.

Seulement, parmi nous, il n'y a pas que des camarades qui n'espèrent rien et de ceux qui ont toute confiance dans les efforts pacifiques pour l'obtention de réformes sociales.

A part ces deux conceptions opposées, il y a celle des camarades qui, sans attribuer au moyen de la grève générale le pouvoir décisif que lui attribuent les anarchistes, considèrent la grève générale comme une arme propre à compléter, dans des moments critiques, les autres moyens d'action dont la classe ouvrière peut disposer pour la défense de ses intérêts. Il y a peu de temps, les adhérents de cette dernière conception formaient la majorité.

Puis, il y a des militants qui, pour se faire une opinion de la grève générale, mélangeant un peu de l'une et de l'autre des conceptions caractérisées. C'est-à-dire, jusqu'à un certain point, ils se croient d'accord avec les anarchistes pour donner raison aux réformistes sur d'autres points et en finissant par se rapprocher le plus de ceux qui acceptent la grève générale comme moyen extraordinaire de lutte.

Quant à la masse des travailleurs, on ne peut pas dire qu'en Suisse elle ait une opinion bien arrêtée sur la valeur de la grève générale comme moyen de lutte ou de propagande. L'ouvrier isolé entrevoit vaguement la possibilité d'être appelé un jour à participer à une grève générale dont il ne cherchera pas à définir exacte-

ment le but immédiat, ni les conséquences dans leur ensemble.

A un moment donné, il se rend à l'assemblée et s'il y a lutte il ne voit pas de mauvais œil que cette lutte s'étende le plus possible. Les chances paraissent augmenter et les dangers et responsabilités individuels semblent diminuer au fur et à mesure que le nombre des participants à une lutte sociale augmente. Ainsi la majeure partie des ouvriers syndiqués et même beaucoup d'ouvriers non syndiqués, dès que des événements un peu extraordinaires se produisent, se montrent généralement assez sympathiques à l'idée d'employer la grève générale pour lutter contre une coalition patronale ou patronale et gouvernementale. Cependant, les militants qui jouissent de la confiance des masses sont consultés et, le plus souvent, leurs conseils sont suivis par la majeure partie des travailleurs en cause.

Souvent, d'un moment à l'autre, les militants sont appelés à conseiller la masse dans des situations critiques. Et comme il existe différentes façons de concevoir la grève générale et son application, il n'est pas permis de se prononcer pour ou contre la grève générale, sans avoir examiné de plus près.

### **Les différentes conceptions de la grève générale.**

#### *1. Grève générale révolutionnaire.*

Parmi les camarades qui admettent l'emploi de la grève générale comme moyen de lutte de la classe ouvrière, deux conceptions nettement opposées se font valoir.

La première est celle des anarchistes et des *anarcho-syndicalistes* prévoyant l'arrivée et, en attendant, la préparation de la révolution sociale par des expériences de grèves générales, tentées sur un territoire de plus en plus étendu, aboutissant à une grève quasi-universelle et, de ce fait, au bouleversement complet de l'ordre social établi.

Les représentants les plus en vue de cette conception de la grève générale qui se sont fait connaître par de nombreuses publications sur ce problème, sont *E. Pouget*, *Girault* et avec eux la plupart des syndicalistes français, puis *Friedenberg* et *Roller* en Allemagne et à peu près tous les anarcho-syndicalistes en Belgique, en Hollande, en Italie, dans la Suisse romande et en Espagne. En Suisse allemande, cette conception n'a presque pas d'adhérents. Ce qui nous repousse spécialement de cette conception de la grève générale, ce sont deux erreurs fondamentales qu'elle comporte en elle, erreurs qui ont les conséquences les plus funestes pour l'organisation ouvrière et son œuvre.

Celui qui croit à la possibilité de provoquer ou de hâter l'arrivée d'une révolution sociale, simplement par la grève générale, doit fatallement se nourrir intellectuellement de cette illusion. Non seulement il négligera d'étudier ou même de s'intéresser des problèmes sociaux partiels de l'instant, mais toute dépense de temps et de force qui ne lui paraît pas en rapport direct avec l'événement suprême dont il attend tout, toute collaboration à une œuvre de réforme répugnera à l'anarcho-syndicaliste.

L'anarcho-syndicaliste n'admet qu'un moyen comme étant bon pour la manifestation des forces ouvrières, la lutte, l'action de lutte violente et brutale qui paraît plus efficace, parce que plus directement visible dans ses effets.

Ce qui se produirait au moment où la bourgeoisie se trouverait vaincue par le bouleversement violent de l'ordre social ne paraît guère être un grand souci pour les anarchistes se trouvant mêlés au mouvement syndical. Encore bien moins se rendent-ils compte de ce que la bourgeoisie ne peut être vaincue que par un effort commun, préparé et soutenu pendant longtemps de la classe ouvrière, et du fait qu'il est impossible aux travailleurs de réunir des forces supérieures à celles dont dispose la classe ouvrière sans passer par l'organisation permanente.

De cette incapacité de saisir les nécessités que nous imposent les conditions et circonstances du présent, résulte la seconde erreur des anarcho-syndicalistes. Ces camarades, surtout les travailleurs qui les suivent, s'imaginent pouvoir remplacer, par des actions de grève générale, le long travail d'organisation avec leur petite besogne de réformes quotidiennes, leurs institutions de secours, leur administration centrale et leurs fortes cotisations.

Cette œuvre paraît tellement longue, ennuyeuse et ingrate aux esprits éveillés et animés des plus belles fantaisies sociales des camarades des pays latins, que l'on comprend l'influence qu'exerce encore sur eux la propagande de l'idée de la grève générale révolutionnaire. C'est excusable, comme tout ce que l'on comprend, mais une comparaison de l'état de l'organisation syndicale, dans les pays latins et des branches industrielles où le syndicalisme anarchiste exerce une forte influence, prouve que l'idée de la grève générale révolutionnaire, telle qu'elle est conçue et propagée par les anarcho-syndicalistes, est absolument néfaste à l'organisation syndicale.

Une comparaison des conditions de travail dans les pays comme la France, l'Italie ou l'Espagne où les ouvriers ne sont pas fortement organisés, avec ceux de pays comme la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Australie où la plupart des travailleurs sont syndiqués, nous prouve,

qu'une propagande retardant et gênant l'organisation, empêche fatallement de se produire le peu d'amélioration sociale que l'organisation syndicale pourrait réaliser même sous le régime capitaliste.

En détaillant notre comparaison pour les différentes branches professionnelles dans les pays du centre de l'Europe, nous constaterons le même phénomène. Par exemple, en Allemagne, en Autriche et en Suisse, les ouvriers typographes et lithographes syndiqués aux 80 et 90 pour cent, en travaillant généralement une heure et heure et demie de moins par jour, jouissent de salaires qui dépassent de 10 à 20 % ceux des ouvriers maçons et manœuvres, les ouvriers de l'industrie textile et les ouvriers et ouvrières de l'industrie à domicile dont le nombre des syndiqués ne dépasse que rarement 12 à 15 % du nombre total des travailleurs occupés dans l'industrie en cause.

Il est vrai que la propagande pour la grève générale n'a guère atteint, jusqu'à présent, les travailleurs de l'industrie textile et encore moins ceux de l'industrie à domicile. Cependant, leur triste sort montre ce qui attend les ouvriers de ces professions où une propagande intense pour la grève générale révolutionnaire retarde la formation de l'organisation syndicale. Quant aux expériences faites avec la grève générale, leurs effets sur l'état de l'organisation syndicale ne diffèrent pas beaucoup, c'est-à-dire ils ne sont généralement pas favorables. Nous en parlerons encore. Pour le moment, il suffit de retenir que parmi les nombreuses expériences de grève générale tentées en Europe depuis l'année 1869, il en est peu (en Russie, en France et en Italie) qui aient revêtu un caractère nettement révolutionnaire, comme l'entendent les anarchosyndicalistes. Là où elles se produisirent ainsi, elles furent généralement suivies d'une réaction tellement brutale que le mouvement fut vite étouffé et, avec lui, l'organisation syndicale fut également étouffée pour longtemps.

Les considérations de cet ordre ont amené le rapporteur et la commission syndicale, lors de la discussion de la grève générale, à déclarer que les fédérations syndicales suisses n'admettent pas la grève générale révolutionnaire et qu'ils considèrent comme un devoir des fonctionnaires des syndicats à combattre énergiquement la propagande qui serait faite dans les réunions syndicales en faveur d'expériences de grève générale comme les anarchosyndicalistes l'entendent.

Il y a, comme nous l'avons déjà fait remarquer, une autre conception de la grève générale à examiner: celle des camarades qui veulent recourir à ce moyen pour compléter l'armement normal du prolétariat. Parmi les camarades de cette

conception fondamentale, il y a encore différents groupements d'opinion à constater.

Les uns admettent la grève générale comme moyen pouvant servir, à un moment donné, à la conquête des pouvoirs publics et en même temps comme moyen de défense dans les luttes économiques et politiques. D'autres n'admettent la grève générale que comme moyen de suprême défense, auquel le prolétariat ne pourrait avoir recours qu'à des moments très critiques, lorsque des droits ou libertés indispensables au développement de l'organisation ouvrière seraient sérieusement menacés et dans les cas où la dignité de la classe ouvrière aurait été offensée au point d'exiger une puissante action de protestation générale.

Ces manières de concevoir l'emploi de la grève générale feront l'objet d'un troisième article qui paraîtra dans le prochain numéro de la *Revue syndicale*.



## Les mouvements ouvriers dans l'industrie horlogère.

Sous ce titre, le *Journal des associations patronales* (paraissant à Zurich) publie la revue suivante des mouvements et conflits intéressant tout spécialement nos camarades de l'industrie horlogère.

L'année 1913 semble devoir être choisie par les dirigeants ouvriers pour essayer les forces du parti, car au début de l'année de légères escarmouches se disputaient au Locle, mais furent réprimées sans trop de peine, déjouant ainsi les projets du Comité directeur qui, au moment du renouvellement des autorités communales, cherchait à se faire un tremplin électoral en laissant espérer de gros avantages aux ouvriers. On cherchait à contraindre les ouvriers conscients de leur droit constitutionnel sur la liberté d'association et soucieux de leurs propres intérêts, à entrer de force dans l'organisation syndicale et l'on ne craignait pas d'employer à cet effet la menace, la violence et la tromperie.

Ces insuccès furent annoncés dans la forme habituelle, par la formule en usage: « l'affaire s'est liquidée à notre entière satisfaction ».

Après cela vint l'affaire chez les *fabricants de boîtes argent*. C'est ici que du côté ouvrier, on ose enfin émettre des exigences nouvelles, la réduction des heures de travail et l'augmentation de 10 % sur tous les salaires, et la réduction des heures se pose de différentes manières, cessation du travail le samedi à midi ou journée de 9½ heures.

Les fabricants de boîtes de montres or ayant déjà donné ce fâcheux exemple dans l'horlogerie, il